RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

INPI
FRANCE

L'INPI a détecté des données personnelles dans ce document.
Un masquage de ces données a été réalisé

Acte de nomination du gérant – EURL à associé unique

Société : 2DS CONSEIL
Forme juridique : EURL (Entreprise Unipersonnelle à Responsabilité Limitée)
Capital social : 1000 €
Siège social : 1 Rue Jean Mermoz 78500 Sartrouville France

DÉCISION DE L'ASSOCIÉ UNIQUE

L'an 2025, le Vendredi 18 Juillet,
Je soussigné **DA SILVA DAVID,**
demeurant à [redacted]
associé unique de la société susmentionnée, ai pris la décision suivante :

Nomination du gérant

Je décide de nommer en qualité de **gérant** de la société :

Nom : Da Silva David
Adresse : 1 Rue Jean Mermoz 78500 Sartrouville
Date et lieu de naissance : [redacted]
Nationalité : [redacted]

Le gérant ainsi nommé accepte ses fonctions et déclare ne faire l'objet d'aucune interdiction de gérer ou d'administrer une société commerciale.

Durée du mandat

Le mandat de gérance est fixé pour une durée **indéterminée** à compter du Vendredi 18 juillet 2025.

Pouvoirs

Le gérant disposera de **tous pouvoirs pour engager la société dans les limites de l'objet social,** sauf dispositions contraires prévues par la loi.

Fait à Sartrouville, le 18/07/2025

L'associé unique
[Signature précédée de la mention manuscrite :
« Lu et approuvé »]

Lu et approuvé

Le gérant
[Signature précédée de la mention manuscrite :
« Bon pour acceptation des fonctions de gérant »]

Bon pour acceptation des fonctions de gérant.

Scanned with CamScanner